



La Police Municipale qui veille à l'ordre, la sûreté, la salubrité et la sécurité publiques, est à votre écoute.

La police municipale assure une permanence d'accueil du public tous les matins de 8h à 12h du lundi au vendredi.

**Contact : 03 20 39 65 34 / [police.municipale@wambrechies.fr](mailto:police.municipale@wambrechies.fr) [1]**

## **En cas d'urgence, appelez le 17**

Le poste se trouve au 35, rue du Général Leclerc.

## **Poste de police municipale**

Fermer

### OBJETS PERDUS

Si vous avez perdu un objet ou si vous en avez retrouvé un, contactez la Police Municipale. C'est elle qui se charge de conserver ces objets égarés.

Le délai de garde varie en fonction de leur nature. Voici quelques exemples :

- > objet de valeur (bijou, montre, smartphone...), argent liquide, portefeuille, clefs : un an et un jour.
- > papiers officiels (carte d'identité, passeport...) : 15 jours
- > vêtement : 2 mois

- [Transport, mobilité](#)

—

### **[Les trottinettes électriques sont entrées dans le code de la route](#)**

[La nouvelle réglementation encadrant l'usage des nouveaux engins de déplacement personnels \(EDP, dont font partie les trottinettes\) est entrée en vigueur.](#)

[2]



wambrechies/police-municipale

**Liens**

[1] <mailto:police.municipale@wambrechies.fr>

[2] <https://www.wambrechies.fr/actualites/les-trottinettes-electriques-sont-entrees-dans-le-code-de-la-route>